



Le 23 avril 2020

L'Honorable Jean-François Roberge  
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
Gouvernement du Québec  
Édifice Marie-Guyart  
1035, rue De La Chevrotière, 16<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Par courriel : [ministre@education.gouv.qc.ca](mailto:ministre@education.gouv.qc.ca)

Objet : Appel à l'action pour maintenir et appuyer les stages des cohortes étudiantes dans le contexte d'annulations et de suspensions des stages au provincial

Monsieur le Ministre,

L'Association canadienne d'enseignement coopératif-Québec ([ACDEC-Québec](#)) qui représente les responsables de stages des établissements universitaires et collégiaux du Québec et vise à promouvoir l'enseignement coopératif, les stages et l'alternance travail-études auprès des instances gouvernementales notamment, s'adresse à vous aujourd'hui pour exprimer sa profonde préoccupation quant à l'annulation ou la suspension des stages dans les ministères et agences provinciaux, que devaient effectuer nos cohortes étudiantes au cours de la session d'été 2020 ou de prochaines sessions.

Ces annulations ou suspensions, accueillies avec désarroi par nos étudiants, sont des mesures regrettables qui constituent un obstacle à leur diplomation. Outre la poursuite du parcours académique, les stages constituent pour plusieurs une source de revenu pour défrayer les frais de scolarité des sessions de cours suivantes.

Nos institutions d'enseignement comptent les ministères et agences provinciaux parmi les employeurs les plus importants qui participent à la formation professionnelle par une offre de stages de qualité favorisant l'atteinte d'objectifs pédagogiques les plus élevés. Plus que jamais, le contexte actuel nécessitera la pleine contribution de notre relève à l'ensemble de la société québécoise.

Consciente du bouleversement du marché de l'emploi apporté par cette crise exceptionnelle, l'ACDEC-Québec a mené des discussions consultatives auprès de ses membres responsables de stages des universités et cégeps du Québec et a émis un [communiqué officiel](#) recommandant des solutions et mesures d'accommodement pour le maintien des stages, s'adressant tant aux établissements d'enseignement qu'aux employeurs.

La décision du Gouvernement du Québec de couper, à même la fonction publique québécoise, la tenue de stages, est incohérente. L'ACDEC-Québec déplore que la majorité des étudiants, notamment ceux qui s'apprêtaient à entrer en stage début mai, devront entreprendre des démarches de recherche de stage ou d'emploi risquent d'être vaines dans la conjoncture économique qui prévaut.



En conséquence, l'ACDEC-Québec demande à votre cabinet de procéder au rétablissement immédiat et au maintien des stages dans la fonction publique québécoise pour la session d'été et les sessions subséquentes, dans une vision axée sur la réussite étudiante et l'appui à une relève qualifiée pour servir la société québécoise dans la relance.

Les ministères et agences provinciaux continueront ainsi d'accéder à une prestation étudiante tout en investissant dans le développement de compétences d'un bassin de recrutement d'effectifs formés par les meilleurs établissements.

Nous sommes convaincus que cette mesure soutiendra considérablement nos étudiants dans le parachèvement de leur parcours académique ainsi que nos établissements d'enseignement dans leur mission.

Dans l'attente de votre réponse favorable, et avec nos remerciements chaleureux, l'ACDEC-Québec vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour le conseil d'administration de l'ACDEC-Québec :

Julie Coderre  
Coprésidente  
Rayonnement et perfectionnement professionnel

Dominique Bohbot  
Coprésidente  
Stratégies et relations académiques et gouvernementales

### **À propos de l'ACDEC-Québec**

*L'ACDEC-Québec, qui représente les responsables de stages des établissements universitaires et collégiaux, vise à promouvoir l'enseignement coopératif, les stages et l'alternance travail-études, auprès des instances gouvernementales, des réseaux de l'éducation et des entreprises. Par l'intégration du savoir, du savoir-faire et du savoir-être dans les programmes d'études, l'ACDEC-Québec fait rayonner l'arrimage de la formation académique à l'expérience professionnelle de la relève, favorise l'accueil d'étudiants en milieu de travail et appuie les responsables de stages des établissements d'enseignement par le développement, le perfectionnement et la valorisation de leur rôle.*

Pour information : Carolyne Dumas [info@acdec-quebec.ca](mailto:info@acdec-quebec.ca)

Site Web : [www.acdec-quebec.ca](http://www.acdec-quebec.ca)